Available online at www.sciencedirect.com
SCIENCE DIRECT®
ELSEVIER
Annales Françaises d'Anesthésie et de Réanimation 24 (2005) 1–2
annales françaises d'ANESTHÉSIE ET DE RÉANIMATION
http://france.elsevier.com/direct/ANNFAR/

In Memoriam

Jacques Boureau (1909–2004)

M.-T. Cousin

9, rue du Haras, 78530 Buc, France

Disponible sur internet le 30 décembre 2004

Le docteur Jacques Boureau s'est éteint très discrètement, le 5 mai dernier. Il repose désormais en Touraine, auprès des siens, à Marray, Indre-et-Loire.

Pourquoi un éloge, qui était-il donc ? doivent se demander les jeunes générations.

Le docteur Boureau était un grand monsieur, à qui nous sommes redevables des premières avancées de notre profession.

Né le 9 avril 1904, il était le fils de Maurice Boureau, un des tout premiers professionnels de l'anesthésie qui, à la manière hippocratique, lui enseigna le métier. La mort prématurée de ce père, en 1934, interrompit sa préparation à l'internat, et sur la demande d'Antonin Gosset, dont son père était l'anesthésiste et lui l'externe, il prit la relève. Il rédigea alors une thèse sur l'anesthésie par voie rectale au tribromoéthanol (Rectanol®) puis il partagea son temps entre l'exercice de la médecine générale et l'anesthésie. Élu membre correspondant à la *Société d'études sur l'anesthésie* et *l'analgésie* (1939) puis, à la reprise de l'activité de cette société, titulaire (1946), il fonda en 1946, avec Geneviève Delahaye et quelques autres, le syndicat des anesthésistes français.

Il exerça l'anesthésie où ses connaissances en médecine le confortèrent dans l'idée que l'anesthésie n'est pas seulement un acte technique, mais qu'elle nécessite un savoir médical ; il le mettait en œuvre, quant à lui, dans l'examen préopératoire et les soins postopératoires. Pendant huit ans il exerça en même temps en qualité de médecin libéral généraliste et fut ensuite médecin-chef aux *Assurances générales de France*. Et c'est encore comme généraliste que pendant sa retraite il donna des soins dans des dispensaires privés.

Après avoir pratiqué l'anesthésie en chirurgie générale, il s'intéressa aux spécialités, stomatologie, obstétrique (où il fut le premier à installer une alimentation en oxygène et protoxyde d'azote à chaque lit de salle de travail), pédiatrie (où il faisait l'induction par lavement au Rectanol®) ainsi qu'à la psychiatrie (cures de sommeil entretenues par le Rectanol® et narcose en convulsivothérapie, à la demande de Jean Delay : ce dernier le nomma chef de son laboratoire avec pour mission de voir « ce que l'anesthésie pouvait apporter à la psychiatrie »). Après de nombreux essais, Boureau mit au point la narcose au thiopental (1943) et dès 1945 introduisit la curarisation par la *d*-tubocurarine. Pendant 40 ans, à raison d'une trentaine de chocs par matinée opératoire où, non seulement il injectait les médicaments, mais appliquait lui-même le choc électrique, il totalisa environ 100 000 cas qui sont analysés dans un ouvrage : *La sismothérapie moderne*, Doin, 1980. Ses connaissances en anesthésie générale furent reconnues puisque lui furent confiés à leur ouverture à la faculté de méde-

doi:10.1016/j.annfar.2004.12.016

cine les cours sur l'anesthésie inhalatoire, l'anesthésie dans les spécialités, en obstétrique et en pédiatrie.

Voilà pour la partie technique. Mais à côté de ces activités déjà très prenantes, il consacra du temps et un dévouement sans faille dans la construction de la nouvelle profession. Sous la double casquette, d'une part comme président (1946) du syndicat des anesthésistes français qu'il avait fondé et d'autre part comme secrétaire général de la société sur l'étude de l'anesthésie et de l'analgésie (1952), puis comme président (1958–1962), de cette société devenue Société d'anesthésie, d'analgésie et de réanimation, il mena pendant des années des combats difficiles mais finalement victorieux pour la défense des anesthésistes. C'est à lui, avec Geneviève Delahaye-Plouvier, Marc Maroger, Jacques Verhaeghe, que l'on doit la reconnaissance de la spécialité à l'Ordre cins, son inscription au ministère de la santé, la créa corps hospitalier d'anesthésistes, l'établissement nomenclature des actes à la sécurité sociale, toutes dé ches dévoreuses de temps et d'énergie qui permettraient e aux anesthésistes de vivre de ce métier.

Parlant l'anglais couramment, il avait de nombreux liens avec le monde anglo-saxon et fut coopté en 1964 vice- président de la *World Federation of Societies of Anaesthesiologists*. À l'annonce de sa mort, le *Royal College of Anaesthesists* observa une minute de silence.

Quant à nous, dans nos cœurs, à défaut de témoignages officiels, rendons justice et reconnaissance à cet homme exceptionnel.